

### **COMITÉ de l'ALLIER de JUDO**



SAISON 2022 - 2023

# Stage Interdépartemental Minimes / Cadets I 13, 14, 15 février 2023 Yssingeaux

- Ce stage avec hébergement s'adresse aux filles et garçons nés en 2008, 2009 ou 2010 (minimes & cadets 1ère année).
- L'inscription se fait par les clubs via l'extranet de la fédération (en cas de problème par mail adressé à judo.allier@sfr.fr).
- La participation est fixée à 50 € / stagiaire (45 € restant à la charge du comité). Un appel à paiement sera envoyé aux clubs ; aucun règlement ne sera accepté le jour du stage.
- Le nombre des participants est limité à 5 / club, le quota global ne devant pas dépasser 20.
- L'entraînement sera conduit par Jérôme CHAZOT assisté des professeurs de chaque comité participant (Guillaume PURSEIGLE et Jessy GOROCH pour l'Allier).
- Accueil de 09h00 à 09h30 au dojo d'Yssingeaux, complexe de Choumouroux. (Hébergement au lycée George Sand).
- Les stagiaires devront envoyer **avant le 4 février** à Guillaume PURSEIGLE (mail ou voie postale) l'autorisation parentale dûment complétée ainsi que la fiche d'inscription et les justificatifs demandés.

#### **NE PAS OUBLIER:**

kimono, tenue de sport (survêtement, chaussures), K Way, tongs, bouteille d'eau, **sac de couchage**, passeport sportif, crayon, papier, pharmacie personnelle (bande, pansements, straps...)

le 06.01.2023 Cl. GOURLIER



### **COMITÉ de l'ALLIER de JUDO**



SAISON 2022 - 2023

### Fiche d'inscription

(à renvoyer à Guillaume PURSEIGLE, avant le 4 février 2023)

NOM et PRENOM	
Date de naissance / /  ADRESSE  TÉLÉPHONE Email	
souhaite participer au stage « Elit aura lieu à Yssingeaux les 13, 14 d	es Minimes / Cadets ( F & G ) » qui & 15 février 2023.
<u>Pièces à joindre</u>	
☐ La fiche sanitaire de liaiso	n dûment remplie
☐ Photocopie des documents à jour	attestant que les vaccinations sont
$\square$ Photocopie des pages du p	asseport (licence France Judo)
À	le
L'enseignant,	Les parents,



### **COMITÉ de l'ALLIER de JUDO**



SAISON 2022 - 2023

### AUTORISATION PARENTALE

(à renvoyer à Guillaume PURSEIGLE, responsable pour le comité de l'Allier)

M	autorise son fils / sa fille
à participer au stage interdé	partemental les 13, 14, 15 février 2023 à Yssingeaux
(43) dans les conditions men	tionnées dans la notice de présentation.
Je soussigné	demeurant
autorise les responsables d	u stage à faire donner tout soin ou pratiquer toute
intervention chirurgicale à mo	n enfant en cas de nécessité
constatée par un médecin.	
	<b>.</b>
	À le
	Signature précédée de « Lu et approuvé »
Renseignements importants	que vous souhaitez faire connaître au responsable
(allergies):	
Nom et n° de téléphone de la	personne à contacter en cas d'urgence :

IMPORTANT : Le stagiaire s'engage à avoir un comportement correct pendant toute la durée du stage sous peine de renvoi.

#### **Guillaume PURSEIGLE**

Les Gobertières 03150 SANSSAT 06.69.52.38.18

guillaume.purseigle@gmail.com



#### MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT				
NOM :				
PRÉNOM :				
DATE DE NAISSANCE :				
GARÇON □	FILLE 🗆			

#### DATES ET LIEU DE SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyelite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

#### 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui on on on on si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A T-IL DÉJÀ ELLI ES MALADIES SUIVANTES ?

medicaments da	iis ieur einvanage	u origin	ie iliai quei	es au	i noni de i emant av	ec ia iic	ille)
Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance							
	L'ENFANT A T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?						
RUBÉOLE	VARICELLE		ANGINE		RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCAF	RLATINE
OUI NON	OUI NON	OUI	NON		OUI NON	OUI	NON
COQUELUCHE	OTITE	R	OUGEOLE		OREILLONS		
OUI NON	OUI NON	OUI	NON		OUI NON		
ALLERGIES :	ASTHME	oui 🗆	non 🗆	MÉD	DICAMENTEUSES	oui 🗆	non 🗆
	ALIMENTAIRES	oui 🗆	non 🗆	AUT	RES		
PRÉCISEZ LA CAUS	E DE L'ALLERGIE ET	LA CONI	DUITE À TEN	NIR (s	i automédication, le sig	gnaler)	

<b>ndiquez ci-après :</b> es <b>difficultés de santé</b> (maladie, accident, crises con pération, rééducation) en p^récisant les dates et les <b>préca</b>	NVULSIVES, HOSPITALISATION, UTIONS À PRENDRE.
. <b>RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :</b> OTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTI ENTAIRES, ETC PRÉCISEZ.	
ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? oui \( \text{oui} \) non \( \text{ou} \)	
IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE REGLEE ? oui □ non □	
. RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT PENDANT LE SÉJO	UR:
OM :PRENOM: DRESSE (pendant le séjour) :	
Drittot (periodic le sejodi).	
ÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :	BUREAU :
° SÉCURITÉ SOCIALE :	
OM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) :	
ENFANT BÉNÉFICIE-T-IL : DE LA CMU  D'UNE PRISE EN CHARGE S.S À 1	00%
ournir les attestations (CMU et prise en charge SS).	
soussigné,responsable enseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjon esures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgical enfant.	ur à prendre, le cas échéant, toutes
ATE: Signature:	
A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR À L'ATTENTIO COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU	
coordonnées de l'organisateur du séjour ou du	CENTRE DE VACANCES